



FAQ e-Helvetica Deposit

[e-Helvetica Deposit](#)

Généralités

Que sont des e-Helvetica?

Les e-Helvetica sont des publications électroniques qui
- paraissent en Suisse

ou

- se rapportent à la Suisse ou à des personnes de nationalité suisse ou résidant en Suisse

ou

- sont créées par ou avec le concours d'auteurs suisses ou d'auteurs liés à la Suisse

Que sont des livres électroniques?

Les livres électroniques sont des publications qui ont été créées sous forme numérique. Ils peuvent exister de façon indépendante ou avoir été publiés sous forme numérique parallèlement à d'autres formes de publications. Les livres électroniques doivent être publiés sur Internet.

Qu'est-ce que e-Helvetica Deposit?

e-Helvetica Deposit est une plateforme destinée aux éditeurs. Une fois que vous avez été enregistré en tant qu'éditeur, vous pouvez enregistrer et charger vos livres électroniques par le formulaire *Déposer un livre*.

Où puis-je m'adresser pour obtenir encore plus d'informations sur e-Helvetica Deposit?

Vous pouvez nous soumettre vos questions et suggestions sous info.e-helvetica@nb.admin.ch.

Qu'est-ce qu'un identifiant permanent?

Un identifiant permanent est une adresse valide et pérenne. Il peut remplacer l'URL dans un catalogue de bibliothèque ou dans d'autres systèmes de recensement ou être utilisé comme référence stable dans les documents eux-mêmes. Comme les liens sont ainsi permanents, il n'y a plus besoin de les mettre à jour. Munies d'un identifiant permanent, les publications numériques sont identifiées de façon univoque. Exemples d'identifiants permanents: URN (Uniform Resource Name), DOI (Digital Object Identifier), PURL (Persistent Uniform Resource Locator) etc. La Bibliothèque nationale suisse attribue un URN aux livres électroniques.

Annoncer

Qui est autorisé à déposer des livres électroniques à la Bibliothèque nationale suisse?

e-Helvetica Deposit est conçu pour les éditeurs qui souhaitent ne déposer un livre qu'une seule fois ou peu de livres par année. Les éditeurs peuvent enregistrer leur livres électroniques sur e-Helvetica Deposit eux-mêmes et les charger directement.

[e-Helvetica Deposit](#)

J'ai publié un livre électronique. Comment puis-je le déposer à la Bibliothèque nationale suisse?

Vous pouvez déposer votre livre électronique ainsi que les données correspondantes sur e-Helvetica Deposit, notre plateforme pour éditeurs. Pour ce faire, vous avez besoin d'un login que vous obtiendrez en cliquant sur *S'enregistrer comme éditeur*.

Puis-je aussi déposer un livre français?

Oui, vous pouvez aussi déposer un livre français sur e-Helvetica Deposit. La Bibliothèque nationale suisse collectionne des livres dans toutes les langues pour autant qu'ils aient un rapport avec la Suisse et qu'ils soient parus dans votre propre maison d'édition.

Mon livre est paru en italien et en anglais. Lorsque je saisis les données, puis-je directement charger les deux versions linguistiques?

Si le même livre a été publié dans deux langues différentes, les deux livres sont déposés séparément. Il s'agit donc de remplir un formulaire par langue.

Dans quel format de fichier les livres électroniques doivent-ils être déposés?

La Bibliothèque nationale suisse accepte les formats PDF et EPUB pour les livres électroniques, JPG et PNG pour les couvertures de livres. D'autres formats comme Kindle (.azw), Mobipocket (.mobi, .prc) etc. ne peuvent pas être pris en considération pour l'instant. Si votre livre électronique existe dans plusieurs formats, veuillez SVP n'en annoncer qu'un seul. Veuillez SVP noter que votre fichier ne doit pas contenir de restrictions d'utilisation telles que protection par mot de passe, accès limité dans le temps ou autres.

Mon livre est disponible en format PDF et EPUB. Puis-je déposer les deux?

Si votre livre électronique est disponible dans les deux formats, veuillez n'en annoncer qu'un seul. Nous collectionnons un livre avec un contenu identique une seule fois sous forme électronique.

Mon fichier fait plus de 1 GB. Je ne peux donc pas le déposer?

Si votre livre électronique dépasse la taille de fichier prescrite, veuillez SVP vous adresser à info.e-helvetica@nb.admin.ch.

J'ai été enregistré mais mon login ne fonctionne pas.

Veuillez SVP vérifier si vos données de login sont correctes. Au cas où vous auriez oublié votre mot de passe, veuillez cliquer sur *Mot de passe oublié*. Vous recevrez alors un mail avec un lien qui vous permettra de changer votre mot de passe.

Si vous ne pouvez toujours pas vous connecter, veuillez vous adresser à info.e-helvetica@nb.admin.ch.

J'ai déménagé et j'aimerais modifier l'adresse dans mon compte.

Une fois que vous vous êtes connecté à e-Helvetica Deposit, vous pouvez ouvrir le menu *Compte*, modifier votre adresse ou d'autres données de contact et sauvegarder les modifications.

A l'avenir, je n'aimerais plus déposer de livres électroniques à la Bibliothèque nationale suisse. Comment puis-je effacer mon compte?

Vous ne pouvez pas effacer votre compte vous-même. Veuillez SVP vous adresser à info.e-helvetica@nb.admin.ch.

L'année dernière, j'ai déposé un livre électronique. Entre-temps, l'URL a changé.

Nous n'effectuons pas de modifications ultérieures de l'URL à moins qu'elle n'ait été saisie incorrectement lors de l'annonce, par erreur. L'attribution d'un identifiant univoque – pour l'instant sous forme d'un Uniform Resource Name (URN) – permet de garantir l'accès pérenne à votre livre électronique. L'URN est attribué par la Bibliothèque nationale suisse et a pour fonction de garantir le lien perpétuel vers le livre électronique. Les liens ne doivent donc pas être actualisés ou entretenus.

[URN](#)

Mon livre ne comporte que quatre pages, il s'agit plutôt d'un flyer. Puis-je quand même le déposer?

Votre livre doit compter au moins six pages de contenu. Selon les *Instructions pour les acquisitions*, cette règle s'applique autant aux publications imprimées qu'aux publications électroniques de la Bi-

bibliothèque nationale suisse.

Notre maison d'édition publie des partitions musicales. Collectionnez-vous aussi les partitions?

Non, nous ne collectionnons pas de partitions électroniques.

En vue de déposer mon livre, j'ai rempli tous les champs mais j'ai reçu un message d'erreur au moment de l'upload (Une erreur d'application est survenue). Que puis-je faire?

Si plusieurs éditeurs envoient en même temps sur e-Helvetica Deposit un document d'une certaine taille, cela peut causer un time-out du système. Dans ce cas, veuillez réessayer plus tard. L'annonce que vous avez commencée est automatiquement mise en mémoire tampon.

Collectionner

Pourquoi la Bibliothèque nationale suisse archive-t-elle des livres électroniques?

La Bibliothèque nationale suisse a pour mandat légal de collectionner, de répertorier, de conserver et de rendre accessibles les informations imprimées ou stockées sur d'autres supports que le papier, ayant un lien avec la Suisse. Ce mandat inclut donc également les publications nées numériques comme les livres électroniques.

Quels livres électroniques la Bibliothèque nationale suisse collectionne-t-elle?

La Bibliothèque nationale suisse collectionne les publications qui ont un lien avec la Suisse. Ces publications sont désignées par le terme professionnel *Helvetica*. Concrètement, il s'agit des publications qui

- paraissent en Suisse

ou

- se rapportent à la Suisse ou à des personnes de nationalité suisse ou résidant en Suisse

ou

- sont créées par ou avec le concours d'auteurs suisses ou d'auteurs liés à la Suisse

Quels livres électroniques la Bibliothèque nationale suisse ne collectionne-t-elle pas?

La Bibliothèque nationale suisse ne collectionne pas de livres électroniques sans lien avec la Suisse. Elle ne collectionne pas non plus d'articles isolés, de projets de publications, de documents de travail provisoires, de versions provisoires, de résumés, d'abstracts, cartes, de films, de partitions ou de fichiers audio. Les thèses, sites web et publications officielles ne peuvent pas non plus être annoncés par e-Helvetica Deposit. Ces publications sont collectionnées par d'autres moyens.

L'édition imprimée de mon livre est déjà répertoriée dans le catalogue de la Bibliothèque nationale suisse. Dois-je quand même annoncer le livre électronique?

La Bibliothèque nationale suisse collectionne tant l'édition imprimée que l'édition électronique d'une publication. Vous pouvez tout à fait annoncer votre livre électronique.

[e-Helvetica Deposit](#)

J'édite une revue en ligne sur les plantes toxiques indigènes. Puis-je déposer ma revue?

Dans une première phase, seuls les livres électroniques peuvent être déposés via e-Helvetica Deposit. Un développement ultérieur de e-Helvetica Deposit est toutefois prévu pour permettre l'annonce d'autres formes de publications.

En 1963, j'ai publié un recueil de poésies et je viens de le numériser. Puis-je déposer l'édition numérisée?

Sur e-Helvetica Deposit, vous ne pouvez déposer que des publications nées numériques. Mais la Bibliothèque nationale suisse collectionne tant les publications imprimées que les publications numérisées et nées numériques (born digital).

Mon ami a écrit un livre électronique intéressant sur la commune de Celerina et l'a illustré de ses propres photos. Puis-je le déposer?

Si vous n'êtes ni l'auteur ni l'éditeur de ce livre électronique, vous ne pouvez pas le déposer chez nous. Vous ne pouvez annoncer que des livres parus dans votre propre maison d'édition. Mais votre ami peut tout à fait déposer son livre chez nous si ce dernier est paru dans sa maison d'édition et qu'il a été publié sur Internet.

A quels critères mon livre doit-il répondre?

Votre livre doit être en format PDF ou EPUB, compter au moins six pages, avoir un lien avec la Suisse et comporter un auteur et un titre. Le formulaire d'annonce vous fournit plus de précisions sur les indications obligatoires à saisir.

Répertori

J'aimerais déposer 50 livres électroniques. Saisir autant de données pour chaque livre nécessite un effort conséquent. Ne puis-je pas simplement charger les fichiers?

La saisie de données descriptives (métadonnées) est absolument nécessaire car elles servent de base à l'enregistrement dans notre catalogue de bibliothèque Helvetica et à l'archivage à long terme. Si vous souhaitez enregistrer un nombre plus important de livres électroniques, veuillez SVP vous adresser à info.e-helvetica@nb.admin.ch. Nous examinerons alors si un processus automatisé de dépôt de vos publications serait approprié, comme nous le faisons pour les plus grands éditeurs.

[Helvetica](#)

[Publications commerciales](#)

Où puis-je trouver un aperçu des groupes thématiques de la Bibliothèque nationale suisse?

Vous trouvez une liste de groupes thématiques dans le formulaire de e-Helvetica Deposit sous *Déposer un livre*. Sous *Autres indications – Groupe thématique*, il y a un menu déroulant avec toutes les catégories utilisées. Les groupes thématiques se basent sur la Classification décimale de Dewey (trois positions).

En annonçant mon livre électronique, je me suis malheureusement trompé dans les métadonnées. Dois-je le réannoncer?

Pour les livres qui sont sauvegardés temporairement, il est encore possible de modifier les données. Dès que vous avez définitivement déposé votre livre électronique, vous ne pouvez plus modifier les métadonnées. Veuillez SVP vous adresser à info.e-helvetica@nb.admin.ch. La Bibliothèque nationale suisse se chargera de faire les corrections pour vous.

Je n'ai pas d'adresse Internet pour mon livre électronique. Je ne peux donc pas le déposer?

Si vous n'avez pas d'adresse Internet pour votre livre électronique, vous ne pouvez pas le déposer. La Bibliothèque nationale suisse ne collectionne que des livres électroniques qui sont publiés sur Internet.

Il n'y a pas de lien direct vers mon livre sur Internet. Mon livre est mentionné avec d'autres informations sur mon site web. Ne puis-je donc pas le déposer?

L'adresse internet est une mention importante pour la publication. La Bibliothèque nationale suisse ne collectionne que des livres électroniques publiés sur Internet. Il peut s'agir d'un lien direct vers le livre. Mais une mention sur votre site web suffit comme mention de publication.

J'ai enregistré ma propre maison d'édition „Anton Muster“ sur e-Helvetica Deposit. Mon livre a toutefois été réalisé chez Book on Demand. Est-ce que je peux quand même déposer mon livre?

Oui, nous acceptons aussi les livres électroniques sortis chez des éditeurs de livres à la demande. Lorsque vous annoncez votre livre, vous pouvez saisir le nom de votre éditeur de livres à la demande dans le champ *Editeur - Nom*.

Archiver et utiliser

Qu'advient-il de mon livre électronique et comment puis-je y accéder?

Après que votre livre électronique a été vérifié et accepté par la Bibliothèque nationale suisse, les données descriptives (métadonnées) et le livre électronique sont intégrés dans le système Ingest. Ce système prépare les données en vue de l'archivage et fait en sorte que les métadonnées correspondantes soient disponibles dans le catalogue *Helveticat*. Les livres électroniques sont stockés avec leurs métadonnées dans l'archive à long terme. Les livres électroniques archivés peuvent être recherchés et affichés dans *e-Helvetic Access*, le système d'accès aux collections numériques. Si vous avez sélectionné le droit d'accès *Accès limité*, votre livre électronique ne peut être consulté que dans les locaux de la Bibliothèque nationale suisse. Dans ce cas il n'y a aucune possibilité de reproduction telle que sauvegarde, impression etc. Le livre électronique ne peut pas non plus être emprunté.

[e-Helvetic aperçu Helveticat](#)
[e-Helvetic Access](#)

Puis-je consulter mon livre électronique une fois qu'il a été archivé?

Les livres électroniques sont répertoriés dans le catalogue Helveticat et peuvent être consultés dans e-Helvetic Access, le système d'accès aux collections numériques. En tant qu'éditeur, c'est vous qui décidez si votre livre est disponible de manière illimitée ou seulement dans les locaux de la Bibliothèque nationale suisse. Si le livre est disponible de manière illimitée, il peut être consulté de partout. S'il n'est destiné à la consultation que dans les locaux de la Bibliothèque nationale, il est disponible comme contenu protégé dans les salles publiques. La reproduction comme par exemple la sauvegarde, l'impression, le prêt etc. n'est alors pas possible. Ces conditions s'appliquent aussi aux maisons d'éditions, qui en cas de disponibilité restreinte ne peuvent également consulter leurs propres livres que dans les salles publiques.

[Helveticat](#)
[e-Helvetic Access](#)

Que signifient les différents droits d'accès?

Dans e-Helvetic Access, le système d'accès aux collections numériques, nos utilisateurs ont la possibilité de consulter le texte de votre livre électronique archivé. Vous avez le choix entre deux catégories d'accès *accès libre* et *accès limité*. Si vous choisissez *accès libre*, l'accès à votre livre est illimité. L'intégralité du texte est librement accessible sur internet. Si vous choisissez *accès limité*, l'accès n'est possible que dans les locaux de la Bibliothèque nationale suisse.

Toute forme de copie comme sauvegarde, impression, etc. n'est pas possible. De plus, le livre ne peut pas être emprunté.

D'autres catégories d'accès ne sont pas proposées. Dans le cas où vous avez des questions concernant les catégories d'accès, veuillez vous adresser à info.e-helvetic@nb.admin.ch.

L'enregistrement de ma maison d'édition et le dépôt de mes livres électroniques génèrent-ils des coûts uniques ou annuels?

Non, l'enregistrement et le dépôt sont gratuits. Une fois que vous vous êtes enregistrés (cela se fait une seule fois), vous pouvez annoncer autant de livres que vous le souhaitez.

L'archivage de mon livre électronique m'est-il facturé?

Non, l'archivage à long terme est gratuit pour les utilisatrices et utilisateurs de e-Helvetic Deposit.

La Bibliothèque nationale suisse me paie-t-elle quelque chose pour les livres électroniques que j'ai déposés ?

L'éditeur dépose ses livres électroniques à la Bibliothèque nationale suisse à titre gracieux. Il contribue ainsi à l'exécution du mandat légal de la Bibliothèque nationale suisse.